

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal.  
Les manuscrits non insérés seront rendus.

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

## PARTIE NON OFFICIELLE

### Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

La fête confraternelle de nos Associations charitables, scolaires, artistiques et sportives, organisée en l'honneur des quatre Sociétés monégasques qui ont pris part si brillamment au récent concours international de Genève, a eu lieu, avant-hier dimanche, avec une complète réussite et à la joie unanime de toute notre population.

Le ciel ne pouvait se montrer plus clément : pendant l'après-midi, la chaleur du soleil qui brillait dans l'azur du firmament, fut agréablement tempérée par une légère brise rafraîchissante et quant à la température de la soirée et de la nuit, elle fut véritablement idéale.

Conformément au programme, suivi de point en point, la fête annoncée dès le matin par des salves d'artillerie, a commencé à 2 heures de l'après-midi par le défilé de toutes les Associations à travers la Condamine et Monaco-Ville. Réuni sur la place de Sainte-Dévote, le cortège, précédé des agents de la sûreté et de l'hygiène et d'un groupe de sapeurs-pompiers, s'avance dans l'ordre suivant : la Société Philharmonique et le drapeau monégasque, derrière lequel marchent les délégations de la Mairie, du Bureau de bienfaisance, de la Commission de l'Hospice et de la Commission de l'Orphelinat; viennent ensuite précédés de leur drapeau et représentés par de nombreuses délégations : le Comité de bienfaisance de la Colonie française, le Comité de bienfaisance de la Colonie italienne et l'Association Amicale des Anciens élèves des écoles communales des Frères; puis ce sont, avec leurs insignes, les membres de nos Sociétés artistiques et sportives : la Chorale l'Avenir, la Société des Régates, le Sport Vélocipédique, l'Estudiantina Monégasque, la Société de Gymnastique l'Etoile, la Lyre Monégasque, l'Accord Parfait.

Par le boulevard de la Condamine, la rue Albert, la rue Grimaldi, la place d'Armes, l'avenue de la Porte Neuve, la place de la Visitation, la rue de Lorraine et la rue du Milieu, le cortège, entraîné par les marches joyeuses qu'exécutent tour à tour la Philharmonique et la Lyre, arrive sur la place du Palais et pénètre dans l'enceinte pavée des fêtes de la Saint-Roman où le dévoué Comité assigne à chacun sa place devant la tribune d'honneur. Tous les drapeaux des Associations forment un demi-cercle et le groupement se fait dans un ordre parfait. Quand toutes les Sociétés sont ainsi réunies, on permet au public, qui en profite avec empressement, d'entrer à son tour : aussitôt l'enceinte se trouve absolument comble et la foule qui ne peut trouver place dans la salle réservée se presse tout autour des barrières.

S. Exc. M. le Gouverneur Général, qu'accompagne une suite nombreuse de fonctionnaires et de notabilités, fait son entrée dans la tribune d'honneur, aux accents de l'Hymne Monégasque qui est

écouté respectueusement et chaleureusement applaudi. Son Excellence prend ensuite la parole et au milieu d'un grand silence prononce l'éloquent discours suivant dont chaque paragraphe est souligné par les bravos de toute l'assistance.

Messieurs,

C'est une grande et reconfortante satisfaction, que de vous voir tous réunis, aux abords de ce palais, où, depuis plus de six cents ans, la dynastie des Grimaldi préside aux destinées de la Principauté, vous qui personnifiez si bien les remarquables ressources de ce pays exceptionnellement favorisé du ciel.

En tête, le groupe représentant la Mairie, à l'hospitalité courtoise, et la charité, avec des délégations du bureau de bienfaisance de Monaco et des Commissions de l'Hospice et de l'Orphelinat, encadrées au milieu des comités de bienfaisance de la Colonie Française et de la Colonie Italienne, qui rivalisent de zèle pour soulager les misères et qui inventent, pour recueillir les trésors sans cesse renouvelés de la générosité publique, des fêtes aux attractions inoubliables. Des centaines de familles doivent à ces institutions le réconfort dans les épreuves et le pain du lendemain, en cas de maladie ou de défaut de travail. Et au delà, bien au delà de la Côte d'Azur, s'il se produit quelque effroyable catastrophe, est-il une région où, à l'exemple du Prince, les cœurs se montrent plus profondément émus, où les mains s'ouvrent plus largement, pour alléger les souffrances et relever les ruines.

Plus loin, je salue le drapeau de l'Association amicale des anciens élèves des écoles, attestant la noble part donnée par la sollicitude souveraine à l'instruction populaire, et rappelant que, chaque année, 2,500 enfants reçoivent gratuitement, dans dix établissements entourés des soins les plus touchants, des leçons données avec un inlassable dévouement. Heureuse pensée, mes amis, que celle de vous associer et de saisir toutes les occasions de témoigner votre reconnaissance aux maîtres qui vous ont élevés et d'encourager par votre exemple les générations qui vous suivent.

Après le travail les distractions. Pendant la période caniculaire que nous traversons, quand le pays est privé de ses hôtes de passage, nous ne saurions trop applaudir aux ingénieux efforts des organisateurs des fêtes de la Saint-Roman, amenant la foule sous les charmants ombrages de la promenade Sainte-Barbe. Cette journée viendra clore dignement la série des jeux, des concerts et des bals pleins de décence et d'entrain, dus à leur initiative.

Aujourd'hui, votre fête a lieu sous la belle devise de la confraternité. A ce titre, il est naturel que des diverses Sociétés monégasques la Société Philharmonique ait été la première à marcher; ce n'est pas seulement son ancienneté, qui lui donne droit à ce rang; c'est aussi son caractère essentiellement sympathique et familial. Qu'il s'agisse de jours de joie ou de jours de deuil, qu'il faille orner une cérémonie publique, rehausser l'éclat d'un service religieux, ou accompagner d'accents vibrants l'enthousiaste réception faite aux Sociétés sœurs revenant triomphantes des Concours de l'extérieur, la Philharmonique est toujours prête, toujours pleine de verve, avec son digne président, qui prend en ce moment un repos bien dû au consciencieux accomplissement de ses multiples fonctions. Il n'en est pas moins de cœur avec nous et il vient d'envoyer un télégramme pour s'unir aux réjouissances de ce jour. Quant au dévoué chef de musique de la Philharmonique, il est chaque jour plus apprécié. Sous sa direction vous avez fait, Messieurs, des progrès dont je vous félicite, au nom de S. A. S. le Prince, comme je vous complimente pour vos précieuses qualités d'endurance. Et, puisque vous vous associez d'un tel cœur aux

succès des autres Sociétés, je demande à celles-ci de vous payer de retour par leurs applaudissements à l'adresse de la Société Philharmonique.

Vous, messieurs de la Société Chorale, vous vous êtes résolument jetés dans la mêlée. Dès que, grâce à la sage et ferme administration de votre président, dont l'éloge n'est plus à faire, et à l'aptitude spéciale, à la sûreté de méthode, à la sévère ténacité de votre chef de musique, vous avez eu formé un noyau compact, vous avez affronté avec vaillance les luttes du dehors. Dix-sept beaux prix remportés à Grenoble, à Lyon, à Châlons, à Turin et à Genève, ont attesté l'excellence de vos études et contribué à soutenir le haut renom musical de la Principauté. De votre récent triomphe à Genève, deux points sont à retenir surtout. Vous y avez remporté, avec deux autres prix, un premier grand prix d'honneur, en division supérieure, luttant avec des Sociétés justement célèbres; et vous avez spontanément prélevé sur la récompense que vous avez reçue une somme de cinq cents francs pour les pauvres de Genève, délicate générosité accueillie comme elle devait l'être par M. le Sénateur-Président de ce beau tournoi musical. Encore toutes les félicitations de Son Altesse Sérénissime. Quant à la population, elle vous a confirmé, dès votre retour, ce que je vous avais également télégraphié en son nom.

C'est dans d'autres combats et sans avoir besoin d'aller si loin cueillir des lauriers, que la Société des Régates a conquis sa réputation. Dès son origine, elle a fait preuve d'une vitalité toute naturelle chez les descendants d'une race de marins connus par l'intrépide habileté de ses manœuvres. Après s'être créé un riche matériel de voiles franches, d'embarcations à la rame et à la voile des dimensions modestes que comportait l'absence de port, elle a remporté, dans les différents concours de toute la région, une ample moisson de récompenses. Nous devons être fiers de constater que plus de mille prix ont été obtenus sous les couleurs monégasques, depuis la création de la Société des Régates. Entre temps, elle donne des fêtes populaires, dont chacun profite, à commencer par les pauvres. Aussitôt le port terminé, son avenir est plein de promesses. Dans la situation actuelle, elle fait bonne figure parmi les Sociétés nautiques les plus renommées de tout le Littoral et elle mérite la sollicitude de S. A. S. le Prince, sollicitude dont je n'ai pas besoin de lui renouveler l'assurance.

Tout autre, et non moins intéressant, est le rôle du Sport Vélocipédique Monégasque. Au début, il a imité les Sociétés similaires, en s'essayant avec succès à des luttes de vitesse au dehors, et en organisant sur place, malgré les difficultés créées par l'absence d'un vélodrome convenable, des courses auxquelles on se rendait avec empressement. Mais, depuis quelques années, les cyclistes de Monaco ont abandonné cette pratique, vraiment un peu sauvage, anti-hygiénique et condamnable par les excès de vitesse auxquelles il paraît qu'elle entraîne fatalement. C'est désormais à des voyages aussi utiles pour la santé que pour l'instruction, qu'ils consacrent leurs loisirs. Rien de plus original et de plus gracieux que leur groupe, défilant, à allure modérée, des deux côtés des routes, bannière déployée, fanfare en tête. Ils ont parcouru presque toutes les régions enveloppant la Principauté, traversé de nombreux départements, visité bien des villes curieuses, partout accueillis avec empressement, laissant partout l'impression de touristes distingués, à la tenue et à la courtoisie parfaites. Ils ont ainsi bien mérité du pays et du Souverain, qui suit avec beaucoup d'intérêt leurs excursions. Ici, ils ont fait admirer, dans plusieurs occasions solennelles, devant une nombreuse assistance d'élite, leurs élégantes évolutions et leurs illuminations circulantes d'un effet très pittoresque. Bravo et félicitations sans réserve à l'escadron modèle.

Que dirai-je de nouveau à la Estudiantina Monégasque,

après l'ovation superbe qui l'a accueillie, à son retour du concours international de Genève? Elle avait obtenu déjà cinq prix dans de précédentes sorties; mais, c'est surtout à partir de 1902, que ses progrès ont été extraordinaires. Des instruments bien simples qu'elle possède, elle sait aujourd'hui, grâce à la fermeté de son président et à une habile direction et sous l'inspiration d'un véritable artiste passionné, tirer des sons d'une variété d'intonation, d'un fini d'exécution, d'une puissance et d'une souplesse, produisant des ensembles d'un charme pénétrant. Son grand succès à Genève se comprend aisément. Aux trois premiers prix qu'elle y a remportés se sont ajoutées les félicitations du jury et l'invitation à se faire entendre au grand banquet offert aux sommités de toutes les Sociétés qui ont pris part à cette brillante fête internationale. C'est grand honneur pour la Principauté, en même temps que pour la *Estudiantina Monégasque*. Vivat!

Vous aussi, Messieurs les gymnastes de la Société *l'Etoile de Monaco*, vous avez, une fois de plus, cette année, bien mérité du pays et illustré votre drapeau. Votre entraînement ne laisse rien à désirer. Votre distingué président et votre chef et moniteur expérimenté suivent avec beaucoup de soins vos exercices et ménagent vos forces de manière à vous assurer de constants progrès. Votre allure martiale et votre costume de travail d'une simplicité de bon goût, aux couleurs nationales, sont d'heureux facteurs de vos succès. La discipline et l'originalité de vos mouvements d'ensemble justement remarqués produisent partout excellente impression. Son Altesse Sérénissime vous exprime, par ma voix, sa complète satisfaction.

Les formules de félicitations s'épuisent à la longue, et voici pourtant un groupe qui en mérite tout particulièrement. Des diverses Sociétés musicales de la Principauté, la *Lyre* est la plus nombreuse. Son fondateur et président est sympathique entre tous; son chef est un artiste émérite. Les concerts qu'elle donne sont un véritable régal. Il est facile de comprendre que, dans les concours auxquels elle se rend, sa part d'éloges et de prix soit considérable. Nous allons encore l'acclamer tout à l'heure. Elle sait d'ailleurs, de première main, en quelle estime elle est tenue en haut lieu. Tous les compliments et les meilleurs vœux à son adresse.

Pour la plus jeune des Sociétés musicales de la Principauté, l'*Accord Parfait*, qui n'est pas au complet en ce moment, nous espérons qu'elle reprendra, sous peu, normalement, ses travaux. Elle présente de très bons éléments, avec un chef de musique d'une compétence incontestée. Personne n'a perdu le souvenir des délicates auditions qu'elle a déjà procurées en public et dans l'intimité. Son initiative d'ajouter à quelques-uns de ses morceaux l'attraction de l'accompagnement par le chant est une innovation dont il y a beaucoup à attendre. Je suis l'interprète des encouragements de S. A. S. le Prince pour son avenir.

Ma mission serait bien incomplètement remplie, si je ne nommais pas expressément une Société qui est continuellement mêlée à toutes les autres et qui prend une part discrète, fort appréciée, à ce qui les concerne. A toute occasion opportune où son concours est demandé, la Société des Bains de Mer le prête sans compter. Œuvres charitables, manifestations d'art, fêtes de toute nature, on la trouve partout et toujours, empressée, généreuse, intelligemment dévouée. Ce m'est un devoir que je remplis avec bonheur, de le proclamer hautement.

Et, pour terminer, Messieurs, le lieu même de cette réunion nous rappellerait, si nous devions l'oublier un seul instant, que nous ne serions, que nous ne pourrions rien, sans la protection souveraine de notre Prince. Après vous avoir tous félicités en son nom, je vous invite à reporter vers Lui notre gratitude et nos hommages, en répétant avec moi :

Vive Son Altesse Sérénissime le Prince Albert!  
Vive toute la Famille Souveraine!

Une longue acclamation accueille les derniers mots de M. le Gouverneur Général.

Un beau concert est ensuite donné par la *Société Philharmonique*, la *Lyre Monégasque* et l'*Accord Parfait*, qui, tour à tour, font applaudir deux des meilleurs morceaux de leur répertoire. Un intermède fort apprécié permet également de faire fête à nos jeunes et vaillants gymnastes de la Société *l'Etoile*.

Un vin d'honneur, servi aux divers sociétaires, sous les ombrages du café voisin, termine cette première partie de la journée.

A 8 heures et demie, devant l'Hôtel du Gouvernement où S. Exc. M. le Gouverneur et M<sup>me</sup> Olivier Ritt avaient invités les fonctionnaires et notabilités monégasques à se réunir, l'excellente Fanfare

des Gardes d'Honneur a ouvert la fête de nuit par l'exécution remarquable d'une fantaisie sur *Faust*, puis, jouant une retraite aux flambeaux très entraînant, la Fanfare militaire se dirige vers la place du Palais où la suivent bientôt les autorités et la foule.

L'enceinte réservée sous les allées de la promenade Sainte-Barbe, avec son éclatante illumination au gaz, paraît encore d'aspect plus charmant qu'en plein jour; toute la population féminine de la Principauté, en fraîches toilettes d'été, s'y trouve réunie et le coup d'œil est délicieux. La soirée commence par un nouveau concert non moins brillant que celui de l'après-midi. On y acclame, successivement, la Fanfare des Gardes d'Honneur dont, malgré le petit nombre d'exécutants, les progrès sont merveilleux, puis, les triomphants sociétaires de la *Estudiantina Monégasque* et de la Chorale *l'Avenir*.

Enfin, un bal plein d'entrain et auquel prennent part plusieurs jeunes dames et demoiselles notables de la Principauté, clôture dignement cette belle fête confraternelle qui laissera à tous, ici, les meilleurs souvenirs et qui, une fois de plus, a témoigné hautement de l'union cordiale qui existe entre toutes les fractions de notre intelligente et laborieuse population.

Ajoutons que la fête de dimanche avait été agréablement précédée, la semaine dernière, par une série de soirées musicales données à l'Hôtel du Gouvernement, soirées au cours desquelles Son Excellence et M<sup>me</sup> Olivier Ritt ont successivement reçu, avec les délégations des autres Associations, tous les membres des quatre Sociétés qui avaient pris part au concours de Genève. Les concerts auxquels ont donné lieu ces réceptions, ont attiré chaque soir, sur la place de la Visitation, une foule nombreuse et ont, pendant toute cette semaine dernière, donné une physionomie de tête au quartier de Monaco-Ville.

Servant en quelque sorte de préface à la belle fête dont nous venons de parler, une brillante réception avait été organisée, dimanche matin, à Monaco en l'honneur des membres de quatre Sociétés cyclistes *Cristoforo Colombo*, *Veloce Sport* et *Audax* de Gênes, et *Constanza* de Sampierdarena, qui ont traversé le territoire de la Principauté venant d'Italie et se rendant à Nice et à Cannes pour rendre aux Sociétés cyclistes des Alpes-Maritimes leur visite du 18 mai dernier.

Accompagnés des membres du Vélo-Sport de Menton, les vaillants bicyclistes italiens ont été reçus à la frontière monégasque, à Saint-Roman, par les membres du Vélo-Sport de Monaco ayant à leur tête M. Henri Roustan, président, qui, en excellents termes, leur a souhaité la bienvenue.

Après un court échange de compliments, les cyclistes français et italiens remontent sur leurs légères machines, et, dans un ordre parfait, traversent Monte Carlo et la Condamine aux accents de la fanfare de la Société *Cristoforo Colombo* et aux applaudissements de la population qui se porte à leur rencontre. Sur la place d'Armes, pavoisée pour la circonstance de mâts aux couleurs italiennes et monégasques, on met pied à terre; il est environ 8 heures du matin. La réception qui a eu lieu à ce moment a été des plus cordiales: au nom de la Municipalité, M. Félix Gindre, en sa qualité de membre de la Commission Communale, a pris le premier la parole pour dire avec quelle joie la Principauté était heureuse d'accueillir les Sociétés de la nation voisine et de leur offrir un vin d'honneur. M. Alexandre Noghès, vice-président du Sport Vélocipédique Monégasque, a ensuite porté, en italien, un toast aux vaillants excursionnistes, rappelant la belle hospitalité reçue par nos compatriotes dans leurs précédentes sorties en Italie et buvant à la santé des cyclistes italiens et français réunis à Monaco. M. Brida, président du Comité italien de bienfaisance, qui, avec le drapeau et un groupe nombreux de membres de ce Comité s'était rendu à

cette réception, prononce à son tour une chaleureuse allocution. Les présidents des Sociétés italiennes répondent avec émotion à ces vibrantes paroles de bienvenue et expriment leur reconnaissance pour l'accueil enthousiaste qui vient de leur être fait.

La Société Philharmonique, dont le dévouement est inlassable, avait bien voulu rehausser de sa présence cette réception et elle a, aux acclamations de tous, interprété brillamment la *Marche Royale Italienne*.

Pressés par l'heure, à cause de la réception qui les attendait à Nice et à Cannes, les excursionnistes abrègent à regret leur halte dans la Principauté et se remettent bientôt en route, accompagnés jusqu'à la frontière franco-monégasque, par leurs camarades de notre Vélo-Sport et par leurs compatriotes du Comité italien de bienfaisance.

C'est avec un profond regret que nous enregistrons la double perte que vient de faire le Corps consulaire de la Principauté en Italie.

M. Rodolphe Meyer, consul de Monaco à Livourne, et M. Rodolphe Baldini, vice-consul à Gênes, sont morts à la fin du mois dernier; la triste nouvelle nous en est parvenue presque en même temps.

M. Meyer n'était en fonctions que depuis trois ans à peine, sa nomination date du 20 juillet 1899; M. Baldini, nommé le 21 juillet 1889, avait été le collaborateur du commandeur Rossi, consul général, qu'il suit de près dans la tombe.

Tous deux avaient pu faire apprécier leurs qualités aimables et leur dévouement à S. A. S. le Prince. Ils sont unanimement regrettés.

Le concours de pêche annuel de la Société des Régates a eu lieu dimanche matin à Cabbé-Roquebrune. A sept heures et quart, le signal du commencement de la pêche était donné par un coup de canon, et nos patients amateurs choisissaient leur place soit sur les rochers pittoresques qui bordent le rivage, soit sur les légères embarcations qui de grand matin avaient fait force de rames vers Roquebrune.

La pêche a duré jusqu'à 10 heures et demie. Sur un nouveau signal, tous les concurrents se sont réunis sur la plage où après examen de leurs prises ont été distribués les prix convenus.

Cette joyeuse fête de famille à laquelle avaient été invités M. le Syndic des gens de mer et le chef de gare de Roquebrune, s'est terminée par un excellent déjeuner servi sur la coquette terrasse d'un restaurant des environs.

## Lettre de Paris

Paris, 8 septembre 1902.

On commence à abandonner les stations estivales et les boulevards reprennent leur animation habituelle. Ce n'est pas encore l'automne, mais déjà les feuilles jaunissent, les plages sont désertes et, la mode aidant, on reprend le train pour Paris où on est tout heureux de se retrouver. C'est le temps de jouir du renouvellement des plaisirs et distractions artistiques qu'offre la réouverture des théâtres et concerts publics. Puis, on pensera, quand l'hiver sera tout à fait venu, à boucler ses malles pour l'heureux pays où fleurit l'oranger et où le soleil brille en toute saison dans un impeccable azur.

En attendant, parmi les représentations intéressantes de ces jours derniers, il faut signaler, malgré que la presse n'y ait pas été convoquée, la belle reprise de *Tartufe* que la Comédie-Française vient de donner avec M. Sylvain qui, pour la première fois, jouait le rôle écrasant du faux dévot. On sait que ce rôle est un de ceux qui tentent les plus grands comédiens. On raconte qu'un jour on demandait à Talma s'il n'y avait pas un rôle qu'il eût désiré jouer sans oser l'aborder.

— Oui, oui, répondit-il, *Tartufe*; voilà vingt-cinq ans que je l'étudie, et il me fait toujours reculer.

C'est, en effet, un des rôles les plus complexes qu'on puisse imaginer et peu d'acteurs y sont excellents; beaucoup parmi les meilleurs y sont franchement médiocres.

Il y a bien un quart de siècle que ce rôle attire Coquelin aîné, qui le comprend dans son répertoire de tournée et qui s'y est essayé pour la première fois à Toulouse en 1881 ou 1882, pour l'inauguration du théâtre du Cirque. J'ai vu Coquelin aîné à cette époque et il était mauvais, si tant est qu'un grand acteur qui se trompe puisse être mauvais. Tout récemment, j'ai assisté à une représentation du même Coquelin aîné à l'étranger dans ce même rôle; non, je vous assure que ce n'était pas ça. Naturellement, M. Coquelin aîné joue le rôle en comique; sans doute, ce n'est pas le même comique que celui des *Précieuses ridicules* ou des *Femmes savantes*, mais l'ancien sociétaire de la Comédie-Française vise à faire rire tout de même et il en fait une sorte de bedeau de petite ville.

Notez bien que M. Coquelin aîné qui est un des meilleurs acteurs de la génération qui s'en va et qui en remontrerait avec autorité à tous les critiques de France et de Navarre vous répondra que le créateur du Croisy était un comique, que pendant tout le dix-huitième siècle le rôle fut tenu par des comiques qui le surchargèrent de traditions plaisantes où ils mettaient même un peu de paillardise, qu'on me passe le mot; oui, cela est certain, mais enfin, il n'en reste pas moins que, comme le fait remarquer Regnier dans un volume consacré à l'interprétation de la pièce, Tartufe « doit se garder des grossièretés et des lazzi traditionnels ». — « Tartufe, ajoute le grand comédien, ne saurait être le rire de la farce, mais celui de la haute, très haute comédie ».

Parmi les « grossièretés » dont parlait Regnier, il faut noter celle dont usait Augé un acteur aujourd'hui oublié, mais qui eut une grande vogue au commencement du siècle. C'est encore Regnier qui nous dit qu'Augé, « avec des regards lubriques, des gestes à l'avenant, il forçait Elmire, en plein théâtre à subir des grossièretés qu'il serait répugnant d'indiquer ». C'était au point que M<sup>me</sup> Prévile, qui jouait Elmire, murmurait un soir, en plein théâtre :

— Si nous n'étions pas en scène, quel soufflet je vous appliquerais!

L'histoire du théâtre a conservé les manières différentes dont Naudet, Molé, Fleury Baptiste, Geoffroy et Regnier ont successivement joué *Tartufe* et, pour faire une comparaison entre les divers types, d'après les opinions des anciens critiques, il nous faudrait beaucoup plus de place que nous n'en disposons dans cette *Lettre Parisienne*.

M. Sylvain s'y est montré très grand acteur et a remporté un gros succès, très franc, très mérité. Il a été bien supérieur à ses devanciers que nous avons vus, M. Febvre excepté.

Notez qu'on ne peut pas établir de comparaison entre les deux manières, elles diffèrent absolument l'une de l'autre et elles sont remarquables toutes deux. J'ai autrefois fort admiré Febvre et hier, tout en regrettant le premier, j'applaudissais ferme le second. C'est une des belles soirées de la Comédie pour les lettrés qui ont battu des mains en cadence; ah! on ne s'apercevait pas que la claquette est supprimée rue Richelieu.

M. Sylvain a adopté le costume noir des hommes qui veulent se donner l'allure des gens d'église; son physique convient à souhait au portrait qu'en a fait Molière :

Gros et gras, le teint frais et la bouche vermeille.

Bref, quand je vous assure que c'était parfait, je n'exagère pas et c'est vraiment bien dommage que la critique n'ait pas été conviée, car des censeurs autorisés auraient constaté le succès remporté par M. Sylvain; mais cette reprise n'en constitue pas moins un fait parisien qui tombe ainsi dans le domaine de la chronique courante, fort heureusement du reste.

L. S.

## MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

**Le Congrès de la Houille blanche.** — Il y a des mots qui ont de la chance. Et sans doute, le jour où M. Bergès — le grand industriel propriétaire des fabriques de papier de Lancey — s'avisait d'appeler « houille blanche » l'eau des montagnes, et, par cette simple image, d'opposer la puissance neuve, presque inexploitée, de la Source à l'énergie motrice de la vapeur, autrement dit de la « houille noire », il ne prévoyait pas l'heureuse destinée de cette expression.

La voilà classée, et classique déjà. C'est qu'elle dit merveilleusement ce qu'elle veut dire, et suffit à définir presque, en deux mots, la prodigieuse nouveauté qu'elle annonce.

On l'a donc appliquée, sans hésiter, au congrès qui vient de s'ouvrir à Grenoble. Le congrès de la Houille blanche est organisé par le syndicat des propriétaires et industriels du Dauphiné « possédant ou exploitant des

forces motrices hydrauliques ». Et il aura pour objet l'étude « des conditions d'utilisation et du régime économique des forces hydrauliques » dont les Alpes et les Pyrénées sont le merveilleux et infini réservoir.

L'empressement enthousiaste avec lequel fut naguère accueillie la nouvelle de ce congrès marque assez l'intérêt que les savants, les économistes, les industriels, les commerçants y attachent. Plus de trois cents adhérents s'y sont fait inscrire et, dans toute la région, ce congrès de la Houille blanche apparaît comme une sorte d'événement.

Le congrès de Grenoble ne sera pas, comme il arrive trop souvent, une sédentaire assemblée d'orateurs uniquement préoccupés d'écouler, si j'ose dire, des mémoires savants et des discours sur les questions proposées à leurs compétences diverses : il sera une leçon de choses où les résultats d'expériences déjà faites seront montrés. C'est beaucoup mieux que la discussion ouverte autour d'une théorie; c'est la promenade organisée autour des faits.

Ces faits, ce sont les multiples et très curieuses applications auxquelles a donné lieu en pays alpin, depuis plusieurs années, l'utilisation industrielle de la chute d'eau, substituée à la vapeur. Comment cette révolution s'est-elle accomplie? Quelles difficultés présente la création de ces entreprises toutes neuves, et quels avantages? Et quelles perspectives enfin ouvre-t-elle sur la transformation prochaine des industries voisines et sur le développement de la vie économique en ces régions? Voilà ce que la caravane des congressistes de Grenoble est conviée à aller voir.

Elle ne séjournera que quarante-huit heures à Grenoble même.

Ces deux premières journées seront consacrées à quelques conférences préparatoires et à la visite de plusieurs usines de Grésivaudan et des chutes qui fournissent à ces usines leur énergie motrice. Et dès ce matin mardi, à six heures, on se mettra en route.

La caravane gagnera le Bourg-d'Oisans, visitera le torrent de la Romanche et quelques-unes des usines qu'il alimente, et l'après-midi se partagera en deux groupes, dont l'un continuera son exploration des chutes de la Romanche, et rentrera le soir à Grenoble par Uriage, tandis que l'autre groupe de congressistes gagnera le col du Lautaret, pour y coucher.

La journée de demain mercredi sera employée par les congressistes à parcourir, en deux petites caravanes, les régions où sont utilisées les chutes des torrents du Drac et du Furon. Jeudi, le groupe partira pour Albertville, où il fera sa jonction avec les congressistes qui, partis l'avant-veille pour le col du Lautaret, auront, pendant la journée de mercredi, gagné en cars alpins Saint-Michel-de-Maurienne, passé le col du Galibier, et visité les chutes des torrents d'Arc et de La Valloirette.

Et les deux groupes, à partir de ce moment, voyageront de compagnie.

D'Albertville, ils se rendront à Moutiers pour y voir la chute de l'Isère et les usines de la « Volta lyonnaise », et iront coucher à Annecy, après avoir traversé le lac en bateau à vapeur.

Vendredi, départ pour Le Fayet-Saint-Gervais; puis voyage en train électrique, de Saint-Gervais à Chamounix. Chemin faisant, le congrès visitera plusieurs chutes du torrent de l'Arve, et quelques usines encore, notamment les usines hydro-électriques du P.-L.-M., qui servent à actionner les trains du Fayet à Chamounix.

La journée de samedi, à Chamounix, sera consacrée à des conférences où seront résumés les travaux du congrès. Après quoi, on se « disloquera ».

Mais, pour les congressistes qui auront le temps de s'attarder en cette admirable région, et le désir de s'y instruire encore, le syndicat grenoblois a organisé un second voyage qui, continuant le premier, les conduira en quatre jours à Martigny, Brigue, Saint-Maurice, Vouvry, Aigle, Leysin, Lausanne et Genève. On visitera quelques usines en cours de route, et à Brigue les travaux du Simplon.

## LETTRES ET ARTS

**La bibliothèque du monde.** — Il résulte d'une statistique anglaise que chaque année il paraît plus de 70,000 livres nouveaux.

Cette production phénoménale se répartit ainsi : Allemagne, 23,000; France, 13,000; Italie, 9,500; Grande-Bretagne, 6,500. Ce sont les grands pays producteurs. Viennent ensuite les Etats-Unis, l'Autriche-Hongrie, la Belgique et la Russie.

**Le prix Cressent.** — Le *Journal officiel* de la République française du 5 de ce mois a publié le programme du 12<sup>e</sup> concours triennal fondé par Anatole Cressent pour la composition d'un opéra.

Il ne s'agit pour l'instant que du concours préalable de poèmes, qui est institué non pour obliger ultérieurement les compositeurs à mettre en musique un ouvrage déterminé, mais pour leur faciliter les moyens de prendre part au concours en mettant, si besoin est, un libretto à leur disposition.

Il est intéressant d'ajouter que l'auteur du livret choisi recevra une première prime de 1,000 francs, puis une autre de 1,500 si la partition couronnée est écrite sur ledit livret.

Les manuscrits doivent être remis ou envoyés franco à la direction des beaux-arts (bureau des théâtres), 3, rue de Valois, du 1<sup>er</sup> au 25 juillet 1903.

Les conditions et le programme du concours, tels qu'ils ont été publiés à l'*Officiel* du 5 septembre, seront envoyés aux personnes qui en feront la demande au bureau des théâtres.

## VARIÉTÉS

### La Bibliothèque Royale de Musique du Palais Buckingham

Malgré sa fondation récente — elle ne date, en effet, que du roi George III — la bibliothèque royale de musique du palais Buckingham contient beaucoup de manuscrits, livres et partitions très anciens et d'un grand intérêt. Les autographes de Haendel lui donnent un lustre particulier. Le roi Georges IV n'y a laissé aucune trace; mais, sous la reine Victoria, elle a été considérablement augmentée et le prince-consort l'a transformée en une collection utile aux chercheurs. Dans les dernières années de l'ère Victorienne, la bibliothèque, qui était placée tout en haut du palais où elle était exposée à de graves dangers en cas d'incendie, a été transportée dans une grande salle du rez-de-chaussée où elle est désormais à l'abri du feu.

Dans l'ancienne salle, qui fait maintenant partie de l'appartement du « maître de la musique » du roi, se trouvent encore l'orgue construit, il y a plus de soixante ans, pour le prince Albert et sur lequel Mendelssohn a donné des auditions, en 1842, au prince et à la reine Victoria, et le clavecin de Haendel qui porte la date de 1612 et qui est l'œuvre du facteur Rucker. Le grand artiste avait légué son clavecin au roi George II, mais cet instrument a été si négligé pendant longtemps qu'aujourd'hui ce n'est plus qu'une ruine.

Dans la bibliothèque actuelle le visiteur est avant tout attiré par la magnifique collection d'autographes de Haendel. Cette collection ne remplit pas moins de quatre-vingt-sept volumes en maroquin rouge aux armes du roi. Haendel les avait légués à son fidèle amanuensis Jean-Christophe Smith, qui les a offerts à George III; la collection est restée la propriété particulière de la famille royale. Les autographes commencent en 1702, à une époque où Haendel n'avait que 17 ans, et finissent en 1751. Le format et les dimensions de ces pages précieuses sont différents. On remarque que l'écriture de Haendel a peu varié pendant toute sa vie.

Mozart est représenté par deux volumes qui contiennent une œuvre de jeunesse dédiée à la reine Charlotte, femme de George III, en 1765, pendant le séjour de Mozart à Londres. Le titre de cette œuvre est ainsi rédigé :

« Six sonates pour le clavecin qui peuvent se jouer avec l'accompagnement du violon en flauto traversière. Très humblement dédiées à Sa Majesté Charlotte, reine de la Grande-Bretagne, composées par J. C. Wolfgang Mozart, âgé de 8 ans. Œuvre III.

« London :

« Printed for the author and sold at his Lodgings at Mr. Williamson, in Thrift Street, Soho. »

Une longue préface très flatteuse, datée du 18 jan-

vier 1765, est ajoutée à l'autographe de Mozart. Il est absolument improbable que le petit génie musical ait rédigé cette préface : il est même fort probable qu'un des amis anglais du père de Mozart en soit l'auteur. Car on trouve dans la formule finale, « Je suis avec le plus *profound* respect, madame, de Votre Majesté, le très humble et très obéissant petit serviteur, J. G. W. Mozart », une faute d'orthographe bien anglaise. La partie de violon, qui n'a pas été imprimée séparément, se trouve ajoutée en une copie écrite par Léopold Mozart, le père du petit prodige. L'initiale G. dans les prénoms de Mozart est celle de *Gottlieb*, que, plus tard, Mozart traduisit par *Amadé*. Selon l'usage du temps, Mozart vendait lui-même les exemplaires de son œuvre dans son domicile particulier de Londres.

On peut s'étonner que Mendelssohn ne soit représenté à la bibliothèque par aucun autographe important. On y trouve seulement la partition d'*Athalie* écrite par un copiste ; l'auteur a ajouté de sa main plusieurs corrections et a offert le volume à la reine Victoria avec cette dédicace autographe :

« Cette copie du manuscrit de la partition est la propriété de Sa Majesté la Reine Victoire. »

« Félix MENDELSSOHN BARTHOLDY. »

L'usage de la langue française à cette occasion est probablement un hommage rendu à Racine, car on sait que Mendelssohn parlait ordinairement allemand avec la reine Victoria et le prince Albert.

Parmi les autographes musicaux des dix-septième et dix-huitième siècles, il faut citer ceux de Steffani (1655-1730) que le roi George I<sup>er</sup> de Hanovre avait fait transporter en Angleterre après son avènement. Le vieux Steffani se montra très aimable avec le jeune Haendel, lorsque celui-ci se trouva à Hanovre et ils se sont rencontrés plus tard à Rome. Les opéras de Steffani sont aujourd'hui oubliés, mais on y trouve plusieurs thèmes dont Haendel s'est servi plus tard avec bonheur. Un volume superbe contient des autographes de Purcell ; il a appartenu au petit-fils du grand compositeur. On y trouve les partitions originales de plusieurs hymnes et odes non seulement de Purcell mais aussi de Haendel. C'est le plus précieux document de la bibliothèque royale.

Les trois mille volumes qui représentent les ouvrages gravés sont en partie tout à fait modernes. On y trouve les éditions complètes des grands compositeurs du dix-neuvième siècle. Les ouvrages récents sont d'ailleurs en partie d'un intérêt médiocre. Les auteurs les ont offerts à la reine Victoria qui aimait la musique, et leur reliure magnifique est le plus clair de leur valeur.

O. Bn.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 31 Août au 7 Septembre 1902

SAN REMO, yacht à voiles <i>Tolosa</i> , fr., c. Huggins,	sur lest.
CANNES, b. <i>Louis</i> , fr., c. Merollo,	sable.
— b. <i>Marie</i> , fr., c. Castinelli,	—
— b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	—
— b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	—
— b. <i>Indus</i> , fr., c. Tassis,	—
— b. <i>La Paix</i> , fr., c. Aune,	—
— b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Garel,	—
VILLEFRANCHE, yacht à vap. <i>Henriette</i> , fr., c. Lesteven,	sur lest.

Départs du 31 Août au 7 Septembre

GOLFE-JUAN, cutter <i>Ste-Françoise</i> , fr., c. Jacomain,	sur lest.
— yacht à voiles, <i>Tolosa</i> , fr., c. Huggins,	—
CANNES, b. <i>Louis</i> , fr., c. Merollo,	—
— b. <i>Marie</i> , fr., c. Castinelli,	—
— b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	—
— b. <i>La Paix</i> , fr., c. Aune,	—
— b. <i>Indus</i> , fr., c. Tassis,	—
— b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Garel,	—
TORRE-SALINE, b. <i>Angelo-Padre</i> , it., c. Zolesi,	—
A LA MER, yacht à vap. <i>Henriette</i> , fr., c. Lesteven,	—

SABLE POUR CONSTRUCTIONS

rendu par wagons dans les gares du département

NEGRIN L.

CANNES-LA-BOCCA (Alpes-Maritimes)

Société Monégasque de Panification Modèle Franco-Viennoise (maison G. Barbier)

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Monégasque de Panification Modèle Franco-Viennoise, maison G. Barbier, sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le **Vendredi 10 Octobre 1902, à 9 heures et demie du matin**, au siège social, 11, rue Florestine.

ORDRE DU JOUR :

- 1° Acquisition d'un fonds de commerce de confiserie-pâtisserie ;
- 2° Création d'obligations pour faire face à cet achat.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

NOTA. — Les Actionnaires pour avoir le droit d'assister à l'assemblée, doivent déposer au siège social et trois jours francs avant l'assemblée, leurs titres, ou le récépissé de dépôt de ces titres dans un des principaux établissements de crédit.

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Monégasque de Panification Modèle Franco-Viennoise, maison G. Barbier, sont prévenus que le droit de priorité (article 8 des Statuts) à la souscription des obligations que la Société se propose d'émettre, après que les formalités légales d'autorisation auront été remplies, n'aura d'effet que jusqu'au 12 octobre inclus.

Pour renseignements complémentaires, s'adresser au siège social, 11, rue Florestine.

AMEUBLEMENTS & TENTURES

INSTALLATIONS A FORFAIT

Etoffes, laines, crins animal et végétal, duvets  
RÉPARATIONS DE MEUBLES



EUGÈNE VÉRAN

Monaco - Villa Baron, boulevard de l'Ouest - Condamine

PR-X MODÉRÉS

ASSURANCES

Auguste CARLÈS

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABELLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie

LA FONCIÈRE

La C<sup>ie</sup> Lyonnaise d'Assurances maritimes réunies

Compagnie d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature.

Assurances maritimes ; transports-valeurs.

POLICES : Collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assurances des sapeurs-pompiers.

Polices spéciales individuelles contre les accidents de toute nature. Assurances vélocipédique et de chasse.

Assurances contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier.

Assurances des accidents causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécanique.

LLOYD NÉERLANDAIS

La plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs.

Contre le vol, précédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des villas, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc.

Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

AGENT POUR LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

J.-B. FARAUT

4, rue des Açores (Jardin de Millo)

LA « MUTUAL LIFE »

C<sup>ie</sup> d'Assurances sur la Vie et de Rentes viagères

fondée à New-York en 1843

sous le contrôle du Gouvernement

LA PLUS RICHE ET LA PLUS IMPORTANTE DU MONDE ENTIER

RICHARD A. Mc CURDY, Président

Direction Générale pour la France : 20, boulevard Montmartre, Paris

529 millions de bénéfices distribués aux Assurés

Garantie : 1 MILLIARD 687 MILLIONS

Emmanuel TREGLIA, seul agent général autorisé dans la Principauté

S'adresser rue Saige ou 12 et 14, rue Caroline MONACO-CONDAMINE

BOIS ET CHARBONS

MAISON HENRI MÉDECIN

DEFRESSINE et FONTAINE, successeurs

Avenue de la Costa — Monte Carlo

TÉLÉPHONE

LEÇONS ET COURS

POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de S'-Maur

Rue Grimaldi, n° 25 — Condamine et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQUE MOEHR

EAU, PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

Boulevard de l'Ouest (Pont de Sainte-Dévote)

MONTE CARLO

Messieurs les Voyageurs peuvent se procurer dans les gares et les librairies les Recueils suivants, publications officielles des chemins de fer, paraissant depuis quarante-cinq ans, avec le concours des Compagnies :

L'Indicateur-Chaix (paraissant toutes les semaines) avec cartes.....Fr.	» 75
Livret-Chaix continental (mensuel) :	
1 <sup>er</sup> vol., réseaux français, avec huit cartes.....	1 50
2 <sup>e</sup> vol., services étrangers, avec carte coloriée.....	2 »
Livret-Chaix spécial de chaque réseau (mensuel) avec carte.....	» 40
Livret-Chaix de Voyages circulaires de chaque réseau avec cartes, plans et gravures.....	» 30
Livret de l'Algérie et de la Tunisie (mensuel) avec carte coloriée.....	» 50
Livret spécial des environs de Paris (mensuel) avec sept cartes.....	» 25
Livret de la banlieue avec carte... Ouest.....	» 10
Est.....	» 10
Livret des Rues de Paris (Omnibus, Tramways et Théâtres) avec plan de Paris et plans numérotés des Théâtres.....	2 »

Imprimerie de Monaco — 1902